

COMMISSION DE PACIFICATION DU NORD-KIVU ET DU SUD-KIVU

RAPPORT DU COMITE DU SUD-KIVU

Adopté à Bukavu, le 01 Novembre 1997

Plan du Travail

INTRODUCTION

- 0.1. De la problématique de la création de la commission
- 0.2. Objectifs de la commission
- 0.3. Composition de la commission
- 0.4. Méthode de travail
- 0.5. Difficultés rencontrées

CHAPITRE I. CONTACTS A REALISES BUKAVU

- 1.1. Rencontre avec les autorités provinciales
- 1.2. Audiences des communautés ethniques
 - 1.2.1. Présentation des problèmes
 - 1.2.2. Propositions des solutions

CHAPITRE II. TRAVAIL A L'INTERIEUR DE LA PROVINCE

- 2.1. Axe Bukavu-Uvira-Lemera
- 2.2. Axe Bukavu-Idjwi-Kalehe-Kaziba
- 2.3. Axe Bukavu-Fizi-Itombwe

CHAPITRE III. AVIS ET CONSIDERATION DE LA COMMISSION

- 3.1. Identification des causes des problèmes
- 3.2. Proposition des solutions aux problèmes

INTRODUCTION

0.1. De la problématique de la création de la commission

Après la guerre de libération totale intervenue le 17 Mai 1997 par la prise de la ville de Kinshasa, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a constaté que certaines provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu sont devenues depuis un certain temps, le théâtre de divers affrontements interethniques, lesquels constituent un handicap majeur à l'action du Gouvernement du salut national pour le développement des entités concernées.

Le phénomène dit (combattants May May) refait surface. Un peu plus tard dans les deux provinces celui-ci se verra renforcer sur le terrain par la présence d'anciens éléments des Forces Armées Rwandaises (FAR), des interahamwe ainsi que la milice CNDD du Burundi.

Au lendemain du processus de libération, l'insécurité s'est généralisée au point que la libération de ces deux provinces n'est restée qu'un simple slogan creux. Les tueries par ici, les enlèvements par là. La population s'est retrouvée à nouveau et de manière plus renforcée dans la situation d'avant guerre.

Ces tueries et autres frustrations ont été accompagnées par une véritable razzia des biens et occupation illégale des maisons.

Outre les faits ci-hauts énoncés, et faute d'information réelle sur la mission des militaires de l'APR sur le territoire congolais, les tensions ont été exacerbées sur le terrain.

Face à cette situation, le Chef de l'Etat qui tient à restaurer la paix et la sérénité sur toute l'étendue du territoire pour la reconstruction nationale a jugé cette situation préoccupante pour qu'il prenne des mesures adéquates.

Pour cette fin, le Chef de l'Etat a instruit le Ministère de l'intérieur de trouver des voies et moyens pour mettre un terme à cette situation dramatique.

0.2. Objectifs de la commission.

Conformément à l'esprit de l'arrêté ministériel no 97/008 du 03 Septembre 1997, la Commission de Pacification a pour mission de faire sur le terrain une évaluation des causes à l'origine des conflits et de proposer des pistes des solutions pour l'avènement d'un climat de paix et de réconciliation entre les populations antagonistes.

0.3. Composition de la commission

La conjugaison des efforts de la Présidence de la République, du Ministère de l'Intérieur et des originaires de ces deux provinces résidant à Kinshasa a abouti à une série de concertations qui ont donné lieu à la création d'une commission nationale de pacification des provinces du Nord et du Sud-Kivu dont voici la composition pour le Sud-Kivu.

1. Général LWECHA : Président
2. Mr. DUGU WA MULENGE : Vice-Président
3. Me WAKENGE BULAMBO Isidore : Secrétaire-Rapporteur
4. Mwami NDARE SIMBA : Trésorier
5. Mr. KEKE NYAMUSIMBA : Secrétaire-Rapporteur a.i.
6. Mr. Norbert TAMBWE MUZURI : Membre
7. Mr. LOKONGA MUSOMBWA : Membre
8. Dr. RUNYAMBO NABUHANGA : Membre
9. Mwami Camille MAWAZO de BABUYU : Membre
10. Mr. MASENGO Edouard : Membre
11. Mr. IDUMBO KAMBALE Sylvain : Etudiant

12. Mr. Joseph MUTAMBO : Membre et délégué de la coordination
13. Mwami NTAMBIKA KALEKAGE : Membre et délégué de la coordination

Cette équipe a été complétée au niveau provincial par Messieurs :

1. MUSAMBA KIMPUTU
2. SHABISHIMBO RUSOSHA
3. BILALI WA BILALI
4. Mwami Désiré KABARE
5. CHUBAKA CHIRHAKARURA
6. MWAMBA RUGENDUSA
7. Mme Noella MWAVITA
8. Mwami KINYONI NDABAGOYI
9. MUHASANYA

0.4. Méthodologie de travail

Arrivée à Bukavu, le 09 Septembre 1997, la Commission du Sud-Kivu s'est réunie immédiatement pour mettre sur pied sa méthodologie de travail et arrêter son planning d'activités. Dans ses investigations sur le terrain, la Commission a procédé par :

- . Des rencontres populaires à travers des meetings publiques qui ont consisté à présenter la Commission, sa mission et le travail à faire;

- . Des consultations et auditions de différents groupes ethniques et les notabilités de Bashi, Bahavu, Barega, Batembo, Banyindu, Babuyu, Babwari, Bifuliru, Bavira, Banyamulenge et Barundi de la plaine de Ruzizi de la province aux fins de s'imprégner de la situation qui prévaut sur le terrain.

- . La descente sur le terrain suivant deux axes :

L'axe Nord (Bukavu-Idjwi-Kalehe) et l'axe Sud (Bukavu-Uvira-Fizi). Sur ces axes les membres de la Commission ont procédé à la fois par des meetings populaires, concertations, audition de la notabilité locale et à l'audition de différentes couches socioprofessionnelles.

Pour ce faire, la Commission a adopté le planning de travail ci-dessous :

- * Le 10/09/1997 : rencontre avec le Gouverneur de la Province pour la présentation de la Commission suivi de l'explication de sa mission. A cette occasion, il lui a été demandé de procéder à la nomination des délégués de la Province dans la Commission et de disponibiliser les moyens logistiques nécessaires conformément aux instructions du Ministre de l'Intérieur.

- * Du 11 au 14/09/1997 : concertation des membres de la Commission avec leurs Communautés respectives.

- * Le 15 / 09 / 1997 : meeting populaire par le Président de la Commission à la place de la poste.

- * Du 16 au 21/09/1997 concertation de la Commission avec la notabilité locale, différentes personnalités et les Responsables des ONG locales.

- * Le 22/09/1997 : concertation avec les Chefs de Collectivités chefferies de la Province du Sud-Kivu.

- * Du 24 au 29/09/1997 : audition des Communautés ethniques ci-dessous ; Barega, Babembe, Bashi, Bifuliru, Bahavu, Bavira, Barundi de la plaine de la Ruzizi et les Banyamulenge.

- * Du 05 au 21/10/1997 : descente à l'intérieur de la Province suivant les itinéraires ci-dessous :

1. Axe Sud : -Bukavu-Uvira-Lemera en passant par Luvungi, Luberizi, Sanghe, Rubanga, Kiringye.

- Bukavu-Uvira-Kilimbwe en passant par Fizi et Lulimba.

- Bukavu-Uvira-Itombwe en passant par Tulambo

2. Axe Nord : - Bukavu-Idjwi.

-Bukavu-Katana-Kalehe.

-Bakavu-Kaziba-Luhwinja.

0.5. Difficultés rencontrées

Le travail de la Commission s'est heurté aux difficultés et embûches, notamment :

. L'insuffisance des moyens matériels et financiers pour une suite harmonieuse en ce qui concerne le logement, transport, communication, presse et la bureautique.

. L'inaccessibilité de certaines contrées de suite des opérations militaires en cours sur le terrain, notamment à Katana, Kalehe, Bunyakiri, Mwenga et Luhindja.

. Le retard dans la désignation des délégués de la Province dans la Commission de Pacification.

. La crainte de certaines personnes à pouvoir se livrer entièrement à la Commission par peur de représailles par l'armée après le départ des membres de la Commission.

CHAPITRE I : CONTACT REALISE A BUKAVU

1.1. RENCONTRE AVEC LES AUTORITES PROVINCIALES

Aussitôt arrivés à Bukavu, les membres de la Commission de Pacification du Sud-Kivu venant de Kinshasa se sont mis à la disposition de son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province. Ensemble, ils ont parlé de l'objet de la mission, de la situation de sécurité sur le terrain,... Les Membres de la Commission ont à l'occasion trouvé un compromis avec l'autorité provinciale au sujet des moyens logistiques, de transport, de logement ainsi que la désignation des délégués de la Province dans la Commission comme stipule l'arrêté du Ministre de l'intérieur.

1.2. AUDITION DES COMMUNAUTES ETHNIQUES

De par son statut de métropole provinciale et compte tenu de son caractère cosmopolite, la Commission a préféré commencer ses investigations dans la Ville de Bukavu, qui du reste, regorge en effectifs importants, les ressortissants de toutes ces ethnies des territoires de la Province et de la République toute entière.

Aussi, une amplification et récupération politique des événements en cours sur le terrain pourrait éventuellement partir de cette Ville.

1.2.1. PRESENTATION DES PROBLEMES

Les problèmes posés par les différentes Communautés sont ici regroupés et résumés. Les procès verbaux d'audition détaillés seront annexés au présent rapport. Parmi ceux-ci on peut retenir :

- . La présence massive des militaires Rwandais Tutsi dans le Territoire libéré.
- . Psychose créée au sein de la population par des rumeurs faisant état d'une annexion du Kivu à la République Rwandaise.
- . La difficulté de différencier les Tutsi en provenance du Rwanda des Banyamulenge.
- . L'occupation illégale des maisons des particuliers dans la Ville de Bukavu et Cité d'Uvira. Ainsi que les saisies des véhicules des tiers.
- . Les partages non-équitable des postes dans l'Administration publique.
- . La présence des milices armées (May May et combattants) sur l'étendue de la Province.
- . Non respect des droits et l'exclusion des minorités.
- . La désinformation et l'intoxication de la population par certaines personnalités de l'ancien régime originaires de la Province du Sud-Kivu.
- . La persistance des séquelles de la mauvaise politique de la deuxième République.
- . La misère et pauvreté généralisées des populations locales.
- . Le mauvais traitement de la population par les éléments des forces armées.
- . La contestation et même le rejet des banyamulenge par les autres ethnies.

1.2.2. PROPOSITION DES SOLUTIONS

A l'issue de ces consultations, les différentes communautés ont proposé, de manière unanime, ce qui suit :

1. Le retour de tous les militaires étrangers dans leurs pays respectifs.
2. La restauration des services de sécurité au niveau provincial et national. Il en est de même des services de l'immigration au niveau des postes frontaliers, qui doivent être renforcés en personnes aux fins de réduire la trop grande perméabilité des frontières.
3. La participation de toutes les Communautés dans la gestion de la chose publique, tout en privilégiant les critères de l'excellence et de la protection des minorités.
4. La constitution de manière urgente d'un Parlement provincial qui s'attellera à la construction d'une paix durable et au règlement des questions en rapport avec la vie de la Province en concertation avec l'Exécutif provincial.
5. La remise à leurs propriétaires des maisons, véhicules et autres bien occupés et détenus illégalement.
6. Mettre fin au phénomène May May et combattants par la voie du dialogue dans un premier temps et le cas échéant recourir aux actions militaires.
7. Procéder, sans exclusive, au désarmement des populations détenant illégalement les armes de guerre.
8. Création d'un corps de police provinciale bien formé pour la protection civile, sans exclusive et procéder au cantonnement des combattants et autres hommes de troupes.
9. Instaurer une justice distributive en fin que tous les Citoyens jouissent de l'usufruit de la nation.
10. Bannir la corruption et toutes les méthodes dégradantes de la deuxième République, en procédant à la paie des salaires, en rapport avec le panier de la ménagère aux fonctionnaires, Cadres et agents de l'état.
11. Combattre la pauvreté et la misère.

CHAP. II. TRAVAIL A L'INTÉRIEUR DE LA PROVINCE

Au terme des consultations faites à Bukavu par la Commission, le Comité du Sud-Kivu s'est scindé en deux sous-commission suivant deux axes :

1. Axe Nord : qui comprend l'itinéraire Bukavu-Idjwi-Kalehe-Katana-Kaziba et Luhindja. Pour des raisons évidentes de sécurité, l'itinéraire : Katana, Kalehe, Kaziba, Luhwindja n'a pas été fait.

2. Axe Sud : comprend deux grands itinéraires :

. Uvira-Lemera via Kiliba, Sange, Luberizi, Luvungi, Rubanga, Kiringye.

. Uvira-Kilembwe et Minembwe via Baraka, Fizi et Tulambo.

Sur le terrain, les deux sous-commissions ont adopté la même approche méthodologique comme à Bukavu.

2.1. AXE SUD

Comme ci-dessus annoncé l'Axe Sud comprend essentiellement les territoires de Fizi et d'Uvira. Cet axe a particulièrement attiré l'attention des membres de la sous-commission pour trois raisons notamment :

* la concertation de la communauté Banyamulenge.

* le point de départ et ou détonateur de la guerre de libération de 1996 à travers les accords de Lemera ayant aboutit à la création le 18/10/1996 de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la libération du Congo/, AFDL en sigle.

* La concentration en effectif important des combattants et autres civils en détention d'armes de guerre.

2.1.1. AXE UVIRA-LEMERA

2.1.1.1. PRÉSENTATION DES PROBLEMES

. Psychose au sein de la population d'une éventuelle agression du territoire par les armées Burundaise et Rwandaise d'une part et par les combattants et autres civils détenteurs d'armes de guerre d'autre part.

. Arrestation arbitraire, bastonnades, tortures et autres traitements déshumanisants appliqués sur les populations locales par les militaires.

. Forte concentration de munitions et armes de guerre dans le territoire d'Uvira par ses populations en vue d'une éventuelle autodéfense.

. Difficile distinction entre civils comme militaires Burundais et Rwandais qui franchissent sans peine les frontières de la République Démocratique et les membres de la communauté des Banyamulenge.

. Tendence à la marginalisation des Banyamulenge par les autres communautés locales car assimilés aux Rwandais et Burundais de l'autre côté de la rivière Ruzizi.

. Razzia de bétail dans le haut plateau et dans la plaine de la Ruzizi par les combattants d'une part et par des bandes armées en provenance du Burundi d'autre part.

2.1.1.2 PROPOSITION DES SOLUTIONS

Au terme de toutes les consultations et concertations entre différentes communautés ethniques et la sous-commission, il a été convenu que : les différentes communautés doivent revenir à la coexistence pacifique comme dans le passé.

. Les Banyamulenge n'ont jamais contesté l'autorité des Chefs Coutumiers d'Uvira et que ce faisant, ils leur devront respect, soumission et obéissance comme toujours.

. Les Chefs de Collectivités d'Uvira ont pris acte des déclarations de Banyamulenge et ils les ont assuré à leur tour sécurité et protection.

. Soit mis sur pied un comité permanent de paix qui siègera avec l'administrateur du territoire pour la résolution des conflits éventuels qui interviendraient entre communautés. Ce comité comprendrait 5 personnes issues de chaque comité de sages et de chaque comité ethnique (Bafuliro, Bavira, Banyamulenge ainsi que les Burundais de la plaine de la Ruzizi).

La délégation conduite par le Mwami Ntambuka Balekage, s'est rendue en territoire insulaire d'Idjwi pour palper du doigt les problèmes qui se posent sur le territoire et qui font l'objet de tiraillements entre les communautés ethniques présentes sur l'île. Ci-dessous les faits constatés :

2.2.1.1. PRÉSENTATION DES PROBLEMES

1. La présence des militaires de l'APR (Armée Patriotique Rwandaise) sur l'île et la dépendance de celle-ci, sur le plan sécuritaire et militaire de la préfecture Rwandaise de Kibuye.

2. L'existence des prisons souterraines appelées "NDAKI".

3. Spoliation des biens de la population par les militaires et civils Rwandais Tutsi établis à Idjwi après la guerre de libération.

4. Prolifération des taxes et rançonnements de la population par les hommes en uniformes.

5. L'existence d'un camp d'entraînement des troupes Rwandaises sur l'île non accessible à tout Congolais sans exception.

6. La psychose de la population par la rumeur faisant état de la vente de l'île d'Idjwi au Rwanda.

7. Règlement de comptes entre les populations. Certains civils Rwandais utilisent les services de l'armée pour se rendre justice, ignorant simplement l'autorité et le pouvoir des autorités politico-administratives établies sur l'île.

2.2.1.1.2. PROPOSITION DES SOLUTIONS

Eu égard à tout ce qui est ci-dessus dit, la population de l'île voudrait que :

1. Le retour, sans délai, des militaires Tutsi dans leur pays d'origine le Rwanda.

2. Un terme soit mis au phénomène "NDAKI" sur toute l'étendue de l'île.

3. Cesse la dépendance militaire de l'île de la préfecture de Kibuye au Rwanda et que le commandement soit sous contrôle des autorités militaires de la Province du Sud-Kivu à Bukavu comme cela est le cas des autres territoires.

4. La police nationale soit aussi opérationnelle sur l'île et que soit procédé au cantonnement des combattants et autres hommes de troupe.

5. Les biens spoliés à la population par les militaires et autres Tutsi Rwandais soient restitués à leurs propriétaires.

CHAPITRE III : AVIS ET CONSIDERATION DE LA COMMISSION

Après audition des différentes communautés ethniques, corporations professionnelles et groupes d'intérêt, la commission a constaté effectivement qu'un malaise profond rongait la société et a tenté de remonter aux causes réelles à la base de l'effervescence actuellement remarquable sur toute l'étendue de la Province.

3.1. IDENTIFICATION DES CAUSES DES PROBLEMES

1. La mauvaise gestion du patrimoine humain par le régime dégradant et dictatorial de la deuxième République se basant sur le principe colonial "diviser pour régner".
2. La misère et la pauvreté
3. L'exclusion des Banyamulenge dans la gestion de la chose publique
4. L'expulsion de nombreux Banyamulenge vers le Rwanda et/ou le Burundi.
5. La réclamation de la création d'entités autonomes.
6. La présence des militaires Rwandais sur le territoire Congolais.
7. La présence des milices Rwandaises (Interahamwe) et Burundaises (CNDD-FDD) sur le sol Congolais.
8. La présence réelle des éléments de la milice May May et autres combattants Congolais soutenus par les dignitaires de l'ancien régime originaires du Sud-Kivu.
9. La perméabilité des frontières de la République en Province du Sud-Kivu.
10. Désinformations et intoxication de la population par certains Mobutistes qui veulent revenir au pouvoir.

3.2. RECOMMANDATIONS

1. Une bonne gestion du patrimoine humain et des espaces basés sur une justice distributive.
2. Nécessité urgente d'une reconstruction provinciale dans tous les domaines socio-économiques; une conférence provinciale de développement pourrait déterminer les grandes lignes de cette reconstruction.
3. Bannir sous toutes ses formes la politique d'exclusion.
4. Favoriser la création des nouvelles entités politico-administratives pour une meilleure décentralisation.
5. Des accords de coopération militaires devraient être bien définis entre la RDC et ses pays voisins.
6. Désarmement de toutes les milices armées et obligation de rapatrier les étrangers non en règle dans leur pays d'origine.
7. Renforcement des contrôles frontaliers par la formation d'une police spéciale des frontières.

8. Informer par les médias publics et privés l'ensemble de la population de la nécessité d'une paix durable en fin de permettre une reconstruction harmonieuse du pays. A cet effet, l'urgence d'un Parlement provincial pour la promotion de la paix et la réconciliation pourrait être mis en place. Cette structure permettrait de favoriser le dialogue interethnique et de définir les axes importants du développement.

Fait à Bukavu le 01/11/1997

Pour le Comité du Sud-Kivu

Noms et signatures des membres